

*Article 31 du Règlement*

Selon certains rapports, des chrétiens auraient été tués ou condamnés à mort par suite de fausses accusations de blasphème contre l'islam.

Nous félicitons le gouvernement du Pakistan d'avoir renoncé au projet de rendre obligatoire l'inscription de l'affiliation religieuse des citoyens sur leur carte d'identité, ce qui aurait suscité une plus grande discrimination contre les chrétiens dans le logement et l'emploi.

Nous pressons le gouvernement du Pakistan de remplir son engagement qui consiste à verser une compensation aux églises qui ont été saccagées pendant les émeutes de l'an dernier et à mieux les protéger dorénavant plutôt que de limiter les droits et libertés des chrétiens et des autres minorités religieuses.

\* \* \*

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

**M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est):** Monsieur le Président, le gouvernement a une stratégie pour contribuer à la reprise de l'économie, préparer l'avenir et maîtriser le déficit. Elle dépend de l'appui du secteur privé, parce que c'est lui qui assurera notre croissance future.

Nous savons que la stimulation des dépenses publiques, à elle seule, dans l'espoir de stimuler la croissance, ne fonctionne pas. Nous avons beaucoup d'exemples de pays qui ont essayé d'échapper aux réalités de l'économie mondiale. Nous les avons vus, à maintes reprises, essayer de jeter de l'argent dans les investissements publics et les programmes de création d'emplois mal conçus. À maintes reprises, ils ont dû retraiter, couper les dépenses et redresser leur situation financière. Cette situation s'est produite en France, en Grande-Bretagne et, plus récemment, en Ontario. Pourquoi l'opposition recommanderait-elle des politiques qui ont toujours échoué?

Regardez autour du monde et prenez note des pays qui prospèrent. Ce ne sont pas des pays qui tolèrent l'inflation, qui ferment leurs marchés aux échanges commerciaux ou qui accumulent des déficits en consacrant des dépenses à des projets de création ponctuelle d'emplois. Ce gouvernement aimerait mieux apprendre de ces succès. Pourquoi l'opposition veut-elle toujours répéter les échecs?

• (1405)

[Traduction]

**LA FISCALITÉ**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, les municipalités sont durement touchées par la décision du ministre des Finances de geler les subventions en remplacement d'impôts de cette année au niveau de l'an dernier.

Cette mesure draconienne coûtera 40 millions de dollars aux municipalités cette année, elles qui essaient de composer avec une hausse des coûts de l'aide sociale et d'autres services municipaux. Les contribuables vont devoir payer des taxes plus élevées cette année, mais nombre de contribuables de la circonscription d'Algoma sont sans emploi. S'ils ne paient pas leurs taxes, la municipalité va saisir leur maison et leurs biens.

Pourquoi le gouvernement fédéral serait-il traité différemment des autres contribuables? Par cette décision tyrannique, le gouvernement impose un fardeau supplémentaire aux municipalités.

J'exhorte le ministre des Finances à revenir sur sa décision sur-le-champ, à lever le gel des subventions municipales et à payer les impôts de l'État comme tout bon contribuable.

\* \* \*

**L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON**

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, le projet d'expansion de l'aéroport international Pearson a été soumis à un processus d'évaluation environnementale approfondi. Le comité a tenu de nombreuses audiences et a fini de rédiger son rapport préliminaire en novembre 1992.

Toutefois, le gouvernement n'a absolument pas tenu compte du rapport et a décidé de faire construire une piste de 8 000 pieds à 4 500 pieds à l'ouest de la piste nord-sud actuelle, ce qui va entraîner la création d'un autre corridor de circulation aérienne juste au-dessus de maisons, d'écoles et de l'hôpital Queensway qui n'avaient pas eu à subir le bruit des avions jusqu'ici.

Le processus d'évaluation environnementale avait conclu à la nécessité d'installer des déflecteurs de bruit sur les maisons et les immeubles touchés par ce changement et d'indemniser les propriétaires. Le ministre a rejeté cette recommandation. Il a refusé de faire quoi que ce soit pour protéger les personnes dont le bien-être est menacé par la création de ce corridor aérien. Il va de